Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213501356-20260611-08022026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2026

Date de convocation : 4 juin 2026
Date d'affichage de l'ordre du jour : 4 juin 2026

Nombre de conseillers :
en exercice : 19
présents : 16
votants : 18

L'an deux mil vingt-six, le onze juin, à vingt heures quinze minutes, le Conseil municipal de la commune d'Irodouër étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur LE BOUQUIN Mickaël, Maire.

Étaient présents : M. Mickaël LE BOUQUIN, Mme Charlotte FAILLÉ, M. Fabrice BIZETTE, Mme Marie CARESMEL, M. Cédric ALIX, Mme Marie-Bernard MENUGE, Mme Marie-Thérèse CHAUVIN, M. Wilfried LE ROUZÈS, Mme Laetitia PULA, M. Nicolas ESNAULT, Mme Séverine JEAN-ESNAULT, Mme Mélanie GUYADER, M. Benoît DASSÉ, M. Steven DESTÉE, M. Quentin FILY, M. Florian DEROUET.

Étaient représentés : Mme Morgan BERTHELOT par M. Fabrice BIZETTE.
Mme Sandrine GUILHEM par M. Florian DEROUET.

Était excusé : M. Devrig GUIHO.

Le Conseil municipal a choisi Madame Mélanie GUYADER comme secrétaire.

Délibération n° 08-02-2026
Objet : Consignation des plateaux de la cantine de la commune

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune est souvent sollicitée par les associations pour le prêt des plateaux de la cantine. Ces plateaux sont mis à disposition gratuitement pour les manifestations des associations.
Monsieur le Maire propose de mettre en place un système de consignation.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :
VALIDE la mise en place d'une consigne à hauteur de 15.00 € par plateau non restitué et 5.00 € par plateau restitué sale (un contrôle aléatoire sera réalisé).
VALIDE la mise en place d'un contrat de mise à disposition des plateaux permettant de tracer le nombre de plateau mis en prêt et le nombre de plateau retourné.
AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toute démarche nécessaire à l'application de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Signé, Le Maire,
Mickaël LE BOUQUIN.

La secrétaire de séance,
Mélanie GUYADER.